

# TRAMLINE - SPECIMEN LABEL

# TRAMLINE

**CONCENTRATED  
FOAM MARKING AGENT**

**ACTIVE INGREDIENTS (BY WEIGHT):**  
NON-IONIC AND ANIONIC SURFACTANTS,  
FATTY ALCOHOL AND BUTOXYETHANOL ..... 35%

**INERT INGREDIENTS:**  
ALCOHOLS, WATER CONDITIONERS AND OTHER CONSTITUENTS ..... 65%

**TOTAL ..... 100%**

**MARQUEUR DE MOUSSE  
CONCENTRÉ**

**INGRÉDIENTS ACTIFS (PAR POIDS):**  
SURFACTANTS NON-IONIQUES ET ANIONIQUES,  
ALCOOL GRAS ET BUTOXYETHANOL ..... 35%

**INGRÉDIENTS INERTES:**  
ALCOOLS, ADOUCISSEURS D'EAU ET AUTRES COMPOSANTS ..... 65%

**TOTAL ..... 100%**

**CAUTION - KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN**  
NOTE: DO NOT ALLOW TO FREEZE. READ AND FOLLOW ALL LABEL DIRECTIONS AND CAUTIONS ON ALL PRODUCTS USED.

<p><b>DANGER</b></p> <p><b>TRAMLINE</b></p> <p><b>IRITANT POUR LES YEUX, LA PEAU ET L'APPAREIL RESPIRATOIRE</b></p> <p>• Le contact direct avec les yeux peut causer des irritations modérées ou sévères. • Éviter le contact avec la peau, peut causer l'irritation. • Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard. • Peut être nuisible si avalé.</p> <p><b>PRÉCAUTIONS</b></p> <p>• Porter des lunettes chimiques et des gants résistants aux produits chimiques et une combinaison de travail. • Se laver à fond après le traitement. • Garder le contenant fermé hermétiquement.</p> <p><b>PREMIERS SOINS</b></p> <p>• Yeux : laver immédiatement avec de l'eau pendant 15 minutes. Recourir immédiatement à des soins médicaux. • Peau : rincer immédiatement avec de l'eau et laver à fond avec de l'eau et du savon. • Inhalation : Amener la victime à l'air frais. Donner la respiration artificielle SEULEMENT en cas de besoin. Recourir immédiatement à des soins médicaux. • Ingestion : NE PAS FAIRE VOMIR. Donner 1 verre d'eau pour diluer le matériel. Recourir immédiatement à des soins médicaux.</p> <p><b>URGENCES : POUR UN DÉVERSEMENT CHIMIQUE, UNE FUITE, UN INCENDIE OU UNE EXPOSITION, COMPOSER LE (613) 787-5620.</b></p> <p style="text-align: center;">Pour plus d'information, consulter la fiche signalétique</p>	<p><b>DANGER</b></p> <p><b>TRAMLINE</b></p> <p><b>IRITANT POUR LES YEUX, LA PEAU ET L'APPAREIL RESPIRATOIRE</b></p> <p>• Le contact direct avec les yeux peut causer des irritations modérées ou sévères. • Éviter le contact avec la peau, peut causer l'irritation. • Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard. • Peut être nuisible si avalé.</p> <p><b>PRÉCAUTIONS</b></p> <p>• Porter des lunettes chimiques et des gants résistants aux produits chimiques et une combinaison de travail. • Se laver à fond après le traitement. • Garder le contenant fermé hermétiquement.</p> <p><b>PREMIERS SOINS</b></p> <p>• Yeux : laver immédiatement avec de l'eau pendant 15 minutes. Recourir immédiatement à des soins médicaux. • Peau : rincer immédiatement avec de l'eau et laver à fond avec de l'eau et du savon. • Inhalation : Amener la victime à l'air frais. Donner la respiration artificielle SEULEMENT en cas de besoin. Recourir immédiatement à des soins médicaux. • Ingestion : NE PAS FAIRE VOMIR. Donner 1 verre d'eau pour diluer le matériel. Recourir immédiatement à des soins médicaux.</p> <p><b>URGENCES : POUR UN DÉVERSEMENT CHIMIQUE, UNE FUITE, UN INCENDIE OU UNE EXPOSITION, COMPOSER LE (613) 787-5620.</b></p> <p style="text-align: center;">Pour plus d'information, consulter la fiche signalétique</p>	<p><b>DANGER</b></p> <p><b>TRAMLINE</b></p> <p><b>IRITANT POUR LES YEUX, LA PEAU ET L'APPAREIL RESPIRATOIRE</b></p> <p>• Le contact direct avec les yeux peut causer des irritations modérées ou sévères. • Éviter le contact avec la peau, peut causer l'irritation. • Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard. • Peut être nuisible si avalé.</p> <p><b>PRÉCAUTIONS</b></p> <p>• Porter des lunettes chimiques et des gants résistants aux produits chimiques et une combinaison de travail. • Se laver à fond après le traitement. • Garder le contenant fermé hermétiquement.</p> <p><b>PREMIERS SOINS</b></p> <p>• Yeux : laver immédiatement avec de l'eau pendant 15 minutes. Recourir immédiatement à des soins médicaux. • Peau : rincer immédiatement avec de l'eau et laver à fond avec de l'eau et du savon. • Inhalation : Amener la victime à l'air frais. Donner la respiration artificielle SEULEMENT en cas de besoin. Recourir immédiatement à des soins médicaux. • Ingestion : NE PAS FAIRE VOMIR. Donner 1 verre d'eau pour diluer le matériel. Recourir immédiatement à des soins médicaux.</p> <p><b>URGENCES : POUR UN DÉVERSEMENT CHIMIQUE, UNE FUITE, UN INCENDIE OU UNE EXPOSITION, COMPOSER LE (613) 787-5620.</b></p> <p style="text-align: center;">Pour plus d'information, consulter la fiche signalétique</p>
---	---	---

**NET CONTENTS:**  
**CONTENU NET:**

**NET CONTENTS:**  
**CONTENU NET:**

**NORAC**  
CONCEPTS INC.

P.O. Box 31097, Guelph, ON N1H 8K1  
519-821-3633  
WWW.NORACCONCEPTS.COM

## GENERAL INFORMATION:

TRAMLINE IS A UNIQUE BLEND OF FOAMING SURFACTANTS, SEQUESTERING AGENTS AND ADDITIVES WHICH PRODUCE HIGHLY STABLE AND DURABLE FOAM. THIS BLEND OF SPECIAL AGENTS ALLOWS IT TO PERFORM IN FOAM MARKING APPLICATIONS WHERE HARD WATER OR ADVERSE WEATHER CONDITIONS MIGHT EXIST. THE RICH FOAM PRODUCED BY TRAMLINE IS HIGHLY VISIBLE AND AIDS IN REDUCING OVER-APPLICATIONS OR PESTICIDES OR FERTILIZERS.

## APPLICATION RATES:

TRAMLINE CAN BE USED AT DILUTIONS WHICH RANGE FROM 160:1 TO 80:1. THE STANDARD USAGE RATE IN MOST CONDITIONS WILL BE 100:1 OR 1 L OF TRAMLINE PER 100 L OF WATER WHEN WATER HARDNESS IS BETWEEN 300 AND 1000 PPM. UNDER CONDITIONS WHERE SOFT WATER EXISTS, A RATE OF 160:1 MAY BE USED OR 630 ML OF TRAMLINE PER 100 L OF WATER. UNDER EXTREME WATER HARDNESS CONDITIONS, A RATE OF 80:1 OR 1.3 L MAY BE REQUIRED.

**NOTE:** IF FOAM IS RUNNY, ADD ADDITIONAL TRAMLINE UNTIL FOAM REACHES OPTIMUM CONSISTENCY. IF FOAM CONSISTENCY IS TOO THICK, DILUTE MIXTURE FURTHER WITH WATER.

## IMPORTANT:

IT IS RECOMMENDED THAT WATER TEMPERATURES NOT EXCEED 27°C OR DROP BELOW 12°C WHEN APPLYING A FOAM CONCENTRATE.

## HANDLING AND STORAGE:

FOR OPTIMUM STORAGE STABILITY, STORE AT TEMPERATURES BETWEEN 5°C AND 32°C. AVOID CONTACT WITH EYES AND SKIN. DO NOT STORE NEAR OXIDIZING AGENTS.

## CONTAINER DISPOSAL:

DISPOSE OF CONTAINER ACCORDING TO PROVINCIAL OR LOCAL REGULATIONS, OR OFFER CONTAINER FOR RECYCLING OR RECONDITIONING, OR PUNCTURE AND DISPOSE OF IN A SANITARY LANDFILL. IF INCINERATION IS ALLOWED, STAY OUT OF SMOKE.

**WARRANTY:** SELLER'S GUARANTEE SHALL BE LIMITED TO THE TERMS SET OUT ON THE LABEL AND SUBJECT THERETO. THE BUYER ASSUMES THE RISK TO PERSONS OR PROPERTY ARISING FROM THE USE OR HANDLING OF THIS PRODUCT AND ACCEPTS THE PRODUCT ON THAT CONDITION.

## RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX:

TRAMLINE EST UN MÉLANGE UNIQUE DE SURFACTANTS MOUSSEUX, D'AGENTS CHÉLATEURS ET D'ADDITIFS QUI PRODUISENT UNE MOUSSE TRÈS STABLE ET DURABLE. CE MÉLANGE D'AGENTS SPÉCIAUX PERMET UNE BONNE PERFORMANCE DANS LES APPLICATIONS DE MARQUAGE AVEC LA MOUSSE LORSQUE L'EAU EST DURE OU LA TEMPÉRATURE INCLÈME. LA RICHE MOUSSE DE TRAMLINE EST TRÈS VISIBLE ET AIDE À DIMINUER LES CHEVAUchements LORS DE L'USAGE DE PESTICIDES OU D'ENGRAIS.

## DOSE:

TRAMLINE S'EMPLOIE DANS DES DILUTIONS VARIANT DE 160:1 À 80:1. LA DOSE NORMALE D'EMPLOI POUR LA PLUPART DES CONDITIONS EST DE 100:1 OU 1 L DE TRAMLINE PAR 100 L D'EAU LORSQUE LA DURETÉ DE L'EAU ATTEINT ENTRE 300 ET 1000 PPM. LORSQUE L'EAU EST DOUCE, UTILISER 160:1 OU 630 ML DE TRAMLINE PAR 100 L D'EAU. DANS DES CONDITIONS D'EXTRÊME DURETÉ DE L'EAU, UN TAUX DE 80:1 OU 1,3 L PEUT ÊTRE NÉCESSAIRE.

**REMARQUE :** SI LA MOUSSE EST COULANTE, AJOUTER PLUS DE TRAMLINE JUSQU'À CE QUE LA MOUSSE ATTEIGNE SA CONSISTANCE OPTIMALE. SI LA MOUSSE EST TROP ÉPAISSE, DILUER D'AVANTAGE LE MÉLANGE AVEC DE L'EAU.

## IMPORTANT:

ON RECOMMANDE DE NE PAS LAISSER LA TEMPÉRATURE DE L'EAU DÉPASSER 27°C OU CHUTER AU-DESSOUS DE 12°C LORSQU'ON APPLIQUE LA MOUSSE CONCENTRÉE.

## MANUTENTION ET ENTREPOSAGE:

POUR UNE STABILITÉ OPTIMALE PENDANT L'ENTREPOSAGE, ENTREPOSER À DES TEMPÉRATURES ENTRE 5°C ET 32°C. ÉVITER LE CONTACT AVEC LES YEUX ET LA PEAU. NE PAS ENTREPOSER PRÈS DES AGENTS OXYDANTS.

## ÉLIMINATION DU CONTENANT:

ÉLIMINER LE CONTENANT CONFORMÉMENT AUX LOIS PROVINCIALES OU LOCALES. ON PEUT L'OFFRIR POUR LE RECYCLAGE OU RECONDITIONNEMENT, OU LE PERFORER ET L'ÉLIMINER DANS UNE DÉCHARGE CONTRÔLÉE. SI L'INCINÉRATION EST PERMISE, SE TENIR À L'ÉCART DE LA FUMÉE.

**GARANTIE:** LA GARANTIE ACCORDÉE PAR LE VENDEUR SE LIMITE AUX CONDITIONS ÉNONCÉES SUR L'ÉTIQUETTE ET, SOUS CETTE RÉSERVE, L'ACHETEUR ASSUME LES RISQUES CORPORELS OU MATÉRIELS DÉCOULANT DE L'UTILISATION OU DE LA MANIPULATION DU PRODUIT, ET ACCÈPTE CELUI-CI À CETTE CONDITION.

# TRAMLINE - SPECIMEN LABEL